

Commune de INCOURT

## URBANISME

### AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Le Collège communal fait savoir qu'il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme

Le/les demandeur(s) est/sont SPRL Maisons BAIJOT rue de Malvoisin 38 à 5575 Gedinne.

Le terrain concerné est situé Rue Baron Bouvier à 1315 Incourt, et cadastré 01 B 313 M, 01 B 313 N, 01 B 313 P.

Le projet est de type : Construction de 6 maisons d'habitation, et présente les caractéristiques d'enquête suivantes :  
Les demandes impliquant une ou plusieurs dérogations au plan de secteur ou aux normes du guide régional sont soumises à enquête publique.

L'enquête publique est réalisée en vertu de l'article D.IV.40 du Code du Développement Territorial.

Le dossier peut être consulté durant la période d'enquête à l'adresse suivante : Commune de INCOURT, Service Urbanisme, rue de Brombais, 2 à 1315 INCOURT :

- Les jours ouvrables de 8h30 à 12h ;
- Le lundi jusqu'à 20 heures ;
- Une permanence se tiendra le 8 juillet 2019, de 18h à 19h.

Pour les consultations jusqu'à 20 heures, **rendez-vous doit être pris au plus tard 24 heures** à l'avance auprès de Mr ZEERARDS, téléphone : 010/23.95.68 , mail : urbanisme@incourt.be

**L'enquête publique est ouverte le 01/07/2019 et clôturée le 15/07/2019.**

Les réclamations et observations écrites sont à adresser au Collège Communal :

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Commune de INCOURT, rue de Brombais, 2 à 1315 INCOURT ;
- par télécopie au numéro 010/88.93.72
- par courrier électronique à l'adresse suivante : urbanisme@incourt.be
- remises au service Urbanisme dont le bureau se trouve Administration communale d'Incourt, rue de Brombais 2, 1315 INCOURT

L'enveloppe, la télécopie ou le courrier électronique portera la mention : **PU 43/2019**

Les réclamations et observations orales peuvent être formulées pendant la même période sur rendez-vous auprès de Mr ZEERARDS ou lors de la séance de clôture de l'enquête.

La séance de clôture de l'enquête publique aura lieu le 15 juillet 2019 de 18h à 19h à l'Hôtel de Ville, service urbanisme.

(1) Le conseiller en aménagement du territoire et en est Mr ZEERARDS dont le bureau se trouve à Administration communale d'Incourt, service Urbanisme, Rue de Brombais 2 à 1315 Incourt.

Par le Collège communal :

Le Directeur général

  
F. LEGRAND



Le Bourgmestre,

  
L. WALRY